

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 8

Rubrik: Nouvelles brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉTRANGER

L'accompagnement des chars « Leclerc »

Comment permettre à l'infanterie d'assurer ses missions d'accompagnement des chars *Leclerc*, dont l'utilisation a doublé le rythme de la manœuvre? Dans *Objectif doctrine*, le mensuel du Commandement de la doctrine et de l'enseignement supérieur militaire de l'Armée de terre, un officier stagiaire du Collège interarmées de défense cherche à répondre à cette question. Le futur véhicule blindé de combat de l'infanterie ne fera au mieux que d'atténuer la lenteur de l'infanterie. Il propose donc d'associer un groupement aéromobile à la formation *Leclerc*, constitué d'un bataillon d'infanterie aéroportée, d'un groupement de commandos parachutistes et d'unités d'hélicoptères de manœuvre et d'attaque. (TTU Europe, 6 mai 1999)

France: deux études sur le cannabis

Deux études réalisées par un groupe de treize experts agréés par les cours d'appel à propos d'accidents de la route révèlent que, dans 34% des échantillons sanguins analysés après un accident mortel, les personnes impliquées se trouvaient sous l'emprise du cannabis (16% pour l'ensemble des accidents). Il y a une augmentation considérable de l'usage du cannabis par rapport à l'enquête réalisée en 1992 sur 2938 sujets hospitalisés en urgence après un accident et parmi lesquels 6,6% était positif au cannabis. Le 19 avril 1999, une cinquantaine d'experts européens se sont réunis à Strasbourg pour

parler de la drogue au volant et de l'insuffisance du dépistage. Le problème se pose sans doute en Suisse, également chez les chauffeurs militaires et pilotes d'engins blindés... (Désinformation Hebdo, 5 mai 1999)

Suède: le combat mécanisé en zone urbaine

Plus de 3000 hommes et 450 véhicules ont participé, les 8 et 9 mai, à des manœuvres dans l'agglomération de Stockholm. Comme la plupart des forces occidentales, l'armée suédoise met désormais l'accent sur le combat en zone urbaine. Le ministre de la Défense a lui-même reconnu les difficultés que les troupes peuvent rencontrer dans un tel environnement. En Suède, on ne semble pas avoir renoncé à de grands exercices, même dans des agglomérations où de tels déploiements entraînent des perturbations. Un tel effort étant consenti, il faut croire que de telles manœuvres s'avèrent indispensables à l'instruction des troupes et des cadres... (TTU Europe, 13 mai 1999)

« BMP/BVP-1 » tchèque modernisé

Au salon IDET'99, le constructeur tchèque VOP 026 présentait un BVP-1 (version locale du BMP-1) fortement revalorisé. Il est équipé d'une tourelle, pour l'instant encore à l'état de prototype, dotée d'un canon automatique de 30 mm *Bushmaster* stabilisé, développée sur fonds propres par la firme allemande Kuka. Une mitrailleuse de 7,62 doit encore être ajoutée. Un lance-mines de

60 mm peut être utilisé sur pivot, depuis la plage arrière du véhicule. Les systèmes de vision nocturnes sont passifs; un dispositif d'alerte laser est monté en série. Ces équipements, qui complètent les autres améliorations (blindage, suspension, aide à la navigation terrestre), font du BVP-1MA un véhicule de combat d'infanterie moderne, compatible avec les standards OTAN, notamment pour les communications et les munitions. Le véhicule, qui pèse 18,9 tonnes et peut atteindre 65 km/h sur route, a un équipage de 3 hommes et 6 fantassins. (TTU Europe, 6 mai 1999).

SUISSE

La Suisse présente au Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA)

Une rencontre au sommet de l'OTAN a eu lieu les 23 et 24 avril 1999, à l'occasion du cinquantième de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord. Elle a été suivie d'une rencontre au sommet du Conseil de partenariat euro-atlantique, auquel sont invités les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense, ainsi que les chefs d'état-major général de tous les Etats membres de l'OTAN et du CPEA. La délégation de la Suisse, qui fait partie du Conseil de partenariat euro-atlantique, était dirigée par Adolf Ogi. Outre Flavio Cotti, on y trouvait l'ambassadeur Philippe Welti, chef de la politique de sécurité et de défense au Département de la défense, le commandant de corps

Nouvelle du Groupe des 200

La *Revue militaire suisse* a le privilège de pouvoir compter sur le soutien moral et financier de lecteurs qui forment le **Groupe des 200**. En tant que responsable de ce groupe, je tiens à exprimer ma vive reconnaissance à tous les membres qui se sont fidèlement acquittés de leur abonnement de 200 francs pour l'année 1999. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui ont permis d'atteindre un effectif de 235 membres en mai 1999! Notre action de recrutement continue, afin de donner à la RMS les moyens de poursuivre, dans de bonnes conditions, sa nécessaire mission d'information sur les problèmes de sécurité de notre pays.

Un nouveau responsable du **Groupe des 200** a été désigné en la personne du **colonel EMG Jean-Claude Roch** par l'assemblée générale du 19 mai dernier. Je lui souhaite plein succès et tiens à exprimer ici ma sincère gratitude à tous ceux qui, depuis 1995, m'ont accordé confiance et soutien.

Brigadier Philippe Pot

Hans-Ulrich Scherrer, chef de l'Etat-major général, l'ambassadeur Pierre-Yves Simonin, chef de la Mission suisse auprès de l'OTAN.

Le feu au niveau opératif

Aujourd'hui, la défense n'est plus fondée sur une menace précise, comme à l'époque de la guerre froide, mais sur des performances qu'il faut atteindre. Si la politique de sécurité exige que l'armée suisse conserve le noyau de technologies et de doctrines les plus modernes, les travaux de planification correspondants doivent être faits avec un «horizon» d'environ dix ans. Il faut éliminer des représentations totalement dépassées de champs de bataille linéaires avec des lignes de front bien marquées et des arrières. Les actions de combat se dérouleront dans toute la profondeur du théâtre d'opérations. Un adversaire terrestre ne nous attaquera qu'après avoir décimé nos forces par son feu

opératif, ce qui lui permettra de compter avec un succès rapide, sans grandes pertes. Si l'armée suisse ne dispose pas de capacités de feux opératif, cela signifierait qu'elle subirait de fortes pertes sans rien pouvoir entreprendre.

Sévère manque de personnel «ondi»

L'introduction du Réseau intégré de télécommunications militaires (RITM) pose problème dans les brigades blindées dont l'exploitation de leur propre réseau RITM exige une compagnie ondi, en plus de la compagnie de transmission. Depuis le 1^{er} janvier 1999, ces compagnies ondi existent, mais les besoins en pionniers n'ont pas pu être satisfaits. Il n'y a plus de réserve! Le colonel Roger Berset du Groupe du personnel de l'armée précise: «Nous ne pouvons pas incorporer n'importe qui dans ces compagnies. Il faut des

gens qualifiés et des officiers avec un solde de jours de service raisonnable.» La brigade blindée 2, prévue pour faire son cours de transition sur RITM en automne 1999 a encore un autre problème. Son prochain cours de troupe aura lieu en 2001 et il sera marqué par un grand exercice, qui ne peut avoir lieu que tous les six ans et qui est la seule occasion de tester les nouveautés télématiques en condition d'engagement. Pour s'en sortir, le cours d'introduction 1999/2000 regroupera les formations de transmissions au sein du corps d'armée de campagne 1. Ainsi les formations de transmissions de la division de campagne 3 seront disponibles pour l'exercice de la brigade blindée 2. (*Mosaik*, N° 84)

Instruction au tir sur obusiers blindés: le simulateur de Frauenfeld est opérationnel

Le 15 avril, le simulateur de Frauenfeld, comprenant six tourelles (1 batterie), a été remis à la troupe. Ce système, unique au monde, permet l'instruction au tir de l'artillerie mécanisée dans des conditions proches de la réalité. Il permet une formation plus efficace, une sécurité accrue, une réduction des coûts et une diminution des atteintes à l'environnement. La SE Entreprise suisse d'électronique a été l'entrepreneur général, en partenariat avec les firmes Sintro, à Interlaken, et Van Halteren Metaal aux Pays-Bas.

Un exercice militaire austro-suisse en novembre 1999

A la fin avril 1999, 40 officiers suisses et 40 officiers autrichiens se sont rencontrés à la ca-

serne de Neuchlen-Anschwillen, près de Saint-Gall, pour préparer l'exercice-cadre pour état-major, «Rheintal 99», qui aura lieu en novembre sous la direction d'Engelberts Lagler, commandant du IIe corps autrichien et d'Ulrico Hess, commandant du corps d'armée de campagne 4. Un état-major ad hoc de brigade, comprenant une cinquantaine d'officiers autrichiens et suisses, se trouvera face à des attentats terroristes, à de la violence infra-guerrière et à des missions de rétablissement de l'ordre public. Au total, 500 militaires des deux armées seront engagés.

Des aspirants en séminaire dans les entreprises civiles

Pour la première fois, l'Ecole d'officiers de transmissions organise des séminaires avec des représentants des petites, moyennes et grandes entreprises. C'est ainsi que plusieurs aspirants ont appris au Crédit suisse comment cette grande banque évalue ses cadres dirigeants et comment elle met à profit l'intelligence collective des divers groupes qui la compose. Pour le commandant

d'école, de tels séminaires d'une journée font prendre conscience aux aspirants que leur instruction militaire a de la valeur aux yeux des dirigeants de l'économie civile. Les représentants des PME, qui participaient aux séminaires précédents, ont fait valoir que le fait d'avoir une expérience militaire constitue un avantage pour qui cherche un emploi.

Révision du régime APG et suppléments de solde

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} juillet 1999 la révision des APG et décidé d'allouer aux futurs cadres de l'armée des suppléments de solde dépendant de leur grade. Le régime des allocations pour perte de gain est fondé sur un taux d'indemnisation de 65%. Les allocations sont indépendantes de l'état-civil des intéressés. Comme par le passé, les recrues touchent une allocation unique. Son nouveau montant est de Fr. 43.- par jour. Les autres indemnités de base APG sont fixées comme suit: les personnes accomplissant des services normaux reçoivent Fr. 43.-.

Au moins et Fr. 140.- au plus par jour. Les personnes accomplissant des services d'avancement touchent Fr. 97.- au moins et Fr. 140.- au plus par jour. Les allocations pour enfants se montent à Fr. 43.- pour le premier enfant et à Fr. 22.- pour tous les enfants suivants. Les allocations d'entretien, qui seront versées à partir du 1^{er} janvier 2000, constituent un nouvel élément du régime des APG. Lorsque les coûts liés à la garde d'un enfant découlent d'un service dont la durée est de deux jours consécutifs, ils sont compensés au maximum par Fr. 59.- par jour, sur présentation d'une attestation de la personne qui accomplit son service.

Les suppléments de solde permettent de tenir compte de l'âge, de la différence des gains atteints dans la vie civile et de la formation complémentaire des militaires. Jusqu'à présent, les suppléments de solde versés pour les services d'avancement s'élevaient à Fr. 2.- par jour, quel que soit le grade. Ils ont été très sérieusement augmentés (voir tableau).

Grade	Solde	Supplément de solde	APG	Total par jour	Total par mois
caporal (ESO et service pratique)	7.-	20.-	97.-	124.-	3720.-
sgtm/four	9.-	25.-	97.-	131.-	3930.-
lieutenant	12.-	30.-	97.-	139.-	4170.-
premier-lieutenant	13.-	50.-	97.-	160.-	4800.-

A partir du 1^{er} juillet 1999, avec supplément de solde et d'APG.